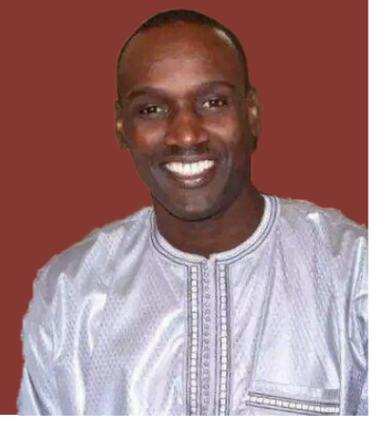


Dabia :
Thimbo par tous les saints



Le Devoir

ISSN 0850-5500
édité par
GMT Pile à l'heure !

NOUVELLE FORMULE-ÉDITION DU LUNDI 15 NOVEMBRE 2021

**Peine capitale,
Présidente !**

Page 7



IBRAHIMA SALL, EX-DÉTENU



**Taule
froissée**

Page 4

PETIT-DÉJEUNER AVANT L'ÉCOLE : LE CHOIX POUR LES CHIPS EST UNANIME

Où sont passés le lait et les céréales ?

La grève des boulangers semble ne pas impacter le petit-déjeuner des enfants. Presque la majorité de ceux qui se bousculent dans les boutiques ne sont pas à la recherche du pain mais de Chips. Un choix que certains parents ont respecté mais qui représente un danger pour la santé de leurs enfants. Reportage !



Le Devoir
ISSN 0850-5500
édité par
GMT Pile à l'heure !

Parcelles Assainies,
Unité 10-276, Dakar

77 595 21 61

Directeur de publication

Pathé MBODJE

Rédaction

Pathé MBODJE,

Mass NIANG

Charles SENGHOR,

Habib KA

Fanny ARDANT

Khadidiatou GUEYE

Sadany SOW

Tidiane SÈNE

Infographiste

Alioune Khalil KANE

Metteur en page

Laay Gooto

Web

medhamo@hotmail.com

(Design)

Administration

Tchalys

À Cambéréne, tous les jours ouvrables, les boutiques de Mariama et de Mouhamed sont en concurrence. Entre 7 et 8 heures moins, Les écoliers sont accompagnés par leurs parents ou troupes, pour acheter le petit-déjeuner. « Les enfants en petite section sont la plupart mes cibles », avoue Aliou. « Ils viennent choisir, parfois avec embarras du choix, un sachet de chips. »

Lequel préfère la majorité ?

« Chips pomme de terre, parce que c'est salé ». Aliou est le gérant de la boutique de Mouhamed. Très sollicité par les enfants, il nous livre son secret : « C'est très simple : je fais de mon mieux pour mettre à leur disposition les chips qu'ils préfèrent ».

Vous faites combien de bénéfice avec ?

« Oh beaucoup ! Par jour, je peux vendre quatre paquets. De ce fait, pour éviter d'avoir une rupture de stock et perdre les clients le matin de l'école, je renforce de temps en temps mon stock ».

À la boutique de Mariama, un petit garçon gère la clientèle. Avare en parole, il explique que le chips et la boisson sont les préférés des enfants pour le petit déjeuner. Rare sont les enfants qui achètent du pain chocolat. « Le thon que je prépare est acheté par les lycéens ».

Pourquoi les parents n'imposent plus à leurs enfants le petit déjeuner à la maison ?

Cette question a animé la boutique de Mohamed. Le débat s'est

installé lorsque Ma Khoudia, la cinquantaine, a tenté de donner son avis : « Il y a une seule explication à cette question : les mamans d'aujourd'hui sont juste paresseuses ».

Aïda Sow qui semble être visée, répond avec humour à la dame. « Aïe maman, il ne faut pas nous jeter des pierres ; ce sont les enfants qui ne veulent pas du petit-déjeuner qu'on leur sert » se justifie-t-elle. Mais sa réponse ne convainc pas Ma khoudia. C'est avec un ton autoritaire qu'elle la remballe : « Voilà pourquoi le Sénégal est devenu un pays avec un drapeau saboté. drapeau bi Thioub nagn ko ; vous laissez vos enfants vous diriger alors qu'à notre époque c'était le contraire. Avec mes enfants, je n'ai jamais accepté qu'ils aillent à l'école sans manger. Je mettais une marmite de kinkeleba en cuisson après la prière de fadjr. À six heures, tout le monde se lève pour prendre une douche, prier, manger par force, réviser les leçons et partir enfin à l'école sans argent de poche. Votre génération, vous vous laissez guider par vos enfants, vous ne prenez plus de temps pour leur servir le petit-déjeuner, et vous voulez qu'ils soient performants à l'école ? "Dou sotti" », termine-t-elle en laissant Aïda sans voix.

Étant totalement d'accord avec la dame, Aïda Sow, mère de trois enfants, explique pourquoi ce changement : « En réalité, ce sont les enfants qui ne veulent plus du lait chaud avec le pain. Chez moi, les enfants ramènent leurs pains à la descente. Ils ne les touchent même pas. Les miens, les jumeaux, sont

en petite section. Le matin, ils ne prennent autre chose que les chips et la boisson. À défaut, ils pleurent jusqu'en classe. La maman aussi a raison. Nous avons perdu le contrôle sur nos enfants et je me demande à quel moment », se demande-t-elle, dépassée.

Les vendeuses de "pain sauce" reçoivent pourtant des enfants dans leur cantine. Mais ils sont âgés au-delà de 5 ans. « J'accueille des enfants le matin mais généralement ceux qui font CE2, Cm1, Cm2, et les lycéens. Ce n'est pas le fait que je sois vendeuse que je le dis, mais je trouve dangereux de laisser un enfant de 2 ans se gaver de chips et boissons le matin. Ce sont des mômes, ils ont besoin de manger des aliments nutritifs pour leur bonne santé »

Mais leurs parents disent que les enfants ne préfèrent pas le lait chaud et le pain. Qu'en pensez-vous ?

« Cette théorie n'est pas fondée. Un enfant ne peut pas, de façon poussée, décider de ce qu'il veut ou pas. C'est à la maman de lui faire aimer la bonne nourriture. La vérité, c'est que nous nous prenons pour des Toubabs alors que même eux font respecter le petit-déjeuner à leurs enfants ».

Les enfants sont-ils en danger ?

Si l'on se fie aux explications des nutritionnistes, oui. Ils sont en danger : le chip qui contient beaucoup de sel et de graisse a tendance à couper l'appétit des enfants et à

les rendre obèses. Après l'avoir consommé, les enfants ont tendance à avoir soif, donc seront automatiquement attirés par la boisson qui aussi est très sucrée et nuisible à leur santé.

Selon la recherche, une petite bouteille de soda contient 7 morceaux de sucres. Les enfants peuvent en boire deux au cours de la journée. Le matin et l'après-midi de l'école, sans compter les week-ends : SOS, maman !

Cependant, l'importance du petit-déjeuner chez l'enfant doit faire l'objet de sensibilisation. Après le câlin de maman, le petit-déjeuner est la première douceur de la journée de l'enfant qui lui permet de faire la liaison entre le monde de la maison et celui de l'extérieur. Un vrai petit-déjeuner est le premier cartable de l'enfant. Évidence ! Il lui fournit tous les outils nécessaires pour grandir en intelligence (la concentration, l'attention, le sens de l'analyse et du retient) et lui permet d'utiliser ses capacités intellectuelles à leur puissance. Pour ainsi amener les enfants à rompre le jeûne le matin, il suffit de leur présenter un vrai "niam-niam" capable de lui rapporter les nutriments nécessaires. Pour cela, quoi de plus délicieux et sain qu'un petit-déjeuner composé de pain, confitures, omelettes ou œufs brouillés, gaufres, céréales à base (de riz, blé, maïs), chocolat, légumes cuits, fruits, lait ou chocolat chaud... la liste est longue et peut être variée selon les moyens et astuce de maman.

Chérifa Sadany Ibou-Daba SOW

ENCORE DES VIOLENCES POLITIQUES

Assez de ces politiciens à la courte vue !

Le Sénégal n'en finit pas des comportements de ses hommes politiques dont la violence est le seul moyen pour atteindre leurs objectifs.

Les événements du mois de mars sont encore vivaces dans la mémoire collective des Sénégalais. Une douloureuse période pendant laquelle quatorze (14) jeunes Sénégalais ont été arrachés à la vie à la fleur de l'âge. Parce qu'un politicien appelé devant les tribunaux suite à des accusations de viol a invité les jeunes dans la rue.

Neuf mois après les douloureux événements de mars, exactement le 10 novembre, les mêmes politiciens ont encore voulu récidiver en appelant à la « résistance » parce qu'un des leurs encore a été convoqué en appel au Tribunal pour une affaire de meurtre.

Pour prendre en otage les Sénégalais, ces politiciens qui se croient investis d'un pouvoir messianique ont appelé « à la résistance », obligeant des jeunes à perturber, avec eux, la quiétude d'honnêtes citoyens désireux de vaquer tranquillement à leurs occupations.

Le comportement de ces politiciens était une simple provocation. En quittant la Sicap Sacré-Cœur, chez Barthélémy Dias, la décision du report du recours en appel était déjà prononcée et rendue publique. Sous la complicité de ses camarades, Malick Gakou, Ousmane Sonko qui l'ont accompagné dans son cortège, Barthélémy Dias a décidé de forcer les limites établies par les forces de l'ordre et de sécurité. Créant le boucan dans de nombreuses rues de Dakar, empêchant d'honnêtes citoyens, de loin étrangers à ce jeu politicien, de vaquer tranquillement à leurs préoccupations.

Les politiciens ont cette manie de se relever de leur sommeil à la veille des élections pour créer des tensions artificielles. En utilisant des jeunes qui rêvent pourtant d'un avenir meilleur à travers des formations, la recherche de la connaissance ou simplement de soutiens, quelle que soit l'origine (pouvoir ou opposition).

Mais que nenni ! Ces politiciens à la vue très courte de l'avenir des Sénégalais ont d'autres visées. Différentes de celles de la majeure partie des Sénégalais.

À travers ces postures, ils montrent carrément que les intérêts des Sénégalais ne sont

pas leur priorité. Ils sont tous préoccupés par des intérêts personnels, pouvant leur permettre de se servir d'eux et non de les servir.

Aujourd'hui, on entend encore ces politiciens appeler les populations à la « résistance ». Or, après la prise du pouvoir, elles sont vite abandonnées à leur propre sort. C'est la chanson de 2012 qui revient aujourd'hui avec des gens qui promettent de changer la gouvernance alors que les actes posés les trahissent. Ceux qui sont en place depuis 2014 ou même 2009 dans la gouvernance locale n'ont pratiquement rien apporté de plus. Ils font du surplace. Et pourtant, ils s'agrippent à leur poste en demandant un autre mandat.

Jusqu'à quand ces politiciens, dans leur entêtement, vont-ils continuer de prendre les populations pour des jouets ou du citron à presser et à jeter ?

Basta ! Assez de ces petits politiciens aux calculs journaliers avec des prétentions démesurées et trompeuses.

D'ailleurs, les défenseurs des droits des enfants devraient prendre en compte le cas des enfants de Barthélémy Dias exposés mercredi dernier devant le danger. La voiture du leader du Grand parti transportant les enfants du maire de Sicap Sacré-Cœur Mermoz a été attaquée et caillassée. Cette attitude montre encore une fois jusqu'où nos politiciens sont capables d'utiliser n'importe quel moyen pour atteindre leurs objectifs. En 2012, Macky Sall avait mobilisé les jeunes. Avant lui, Abdoulaye Wade avait le même comportement. Et jusque-là, rien ne change. Malgré la disparition tragique de Mamadou Diop à la place de l'Obélisque et bien d'autres jeunes Sénégalais dont la seule ambition est de voir leur pays changer en commençant par les comportements.

Sergio RAMOS



VIE CARCERALE-LE TOURMENT DE LA VIE DE L'EX-DÉTENU IBRAHIMA SALL

Le président de l'ASRED à cœur ouvert

Acquitté après 6 mois de prison, il y est oublié pendant plus de deux ans. La taule ne l'a pas broyé pour autant, tout au contraire. Juste froissé

Dans la vie, rien n'arrive par hasard. Chaque événement constitue un puzzle de l'existence de la personne. Pour cet homme, son entrée en prison lui a permis de constater l'ignominie qui sévit dans le monde carcéral. Conduit en prison pour recel, il en sort plein de projets pour venir en aide aux détenus et ex-détenus. Son parcours ébahit, son histoire tétanise.

Propos recueillis par **Khadidiatou GUËYE Fall**

« Je m'appelle Ibrahima Sall. J'habite aux HLM de Rufisque, au quartier Médine. Je suis allé à l'école primaire Basirou Fall et au Cem Maurice Guèye. Faute de moyens, j'ai finalement abandonné les études pour apprendre l'électronique que j'ai exercée durant des années.

Par la suite, j'ai intégré l'Armée en 2002. Je servais au bataillon du train. Grâce à mes performances, j'ai été affecté chez le général Madické Seck qui pilotait l'avion présidentiel.

Lorsque j'ai été libéré de l'Armée, j'ai repris mon métier. J'ai ouvert un laboratoire à Rufisque que j'ai nommé Carbone 14 ; je réparais tout ce qui était électronique (écrans, téléphones, ...) Et ça marchait ; malheureusement en 2015, un événement chamboule tout : des enfants qui étaient amis à un frère ont volé l'argent de leur papa, le colonel Djadji Bâ qui était un douanier. Alors mon petit frère m'a remis un montant pour que je lui règle un voyage mais ils ne m'ont pas dit l'origine de l'argent. Et là, je suis parti voir un ami pour qu'il se charge du voyage. Lorsque la police a interpellé ces jeunes, ils m'ont cité, j'ai été à mon tour interpellé par la police le 6 novembre 2015 par le juge. Il m'a emprisonné pour recel et, par la grâce de Dieu, après 6 mois, j'ai été acquitté. Mais avec les dysfonctionnements de la Justice, on m'a oublié là-bas jusqu'au bout de 2 ans 18 jours.

En prison

Mon séjour en prison m'a beaucoup affecté. J'ai été déçu par les conditions

qui y sont déplorables. Il y avait un nombre pléthorique : des vieux, des handicapés et beaucoup de jeunes. Ça m'a énormément marqué. Je me suis dit que donc toute la jeunesse est en prison. Ces gens-là, est-ce qu'ils reçoivent de l'aide ?

Durant tout mon séjour, je n'ai jamais vu à la télé une association qui défend les droits des prisonniers. C'est de là que m'est venue l'idée d'en créer une première au Sénégal et en Afrique de l'Ouest.

Projet de l'Asred

J'ai rendu visite à Seydi Gassama d'Amnesty pour discuter avec lui sur mon projet ainsi que le directeur de l'administration pénitentiaire de l'époque, le colonel Daouda Diop, l'actuel général de la gendarmerie. J'ai fait les démarches tout seul. C'était difficile au début car mon ami me disait que c'était sensible, que je risquais de retourner en prison ; mais j'y ai cru.

J'ai réussi malgré plusieurs tentatives avec de la corruption. En effet, c'était devenu une association nationale et internationale car j'ai accordé une interview à France 24 ; par la suite, je suis allé voir l'actuel directeur pénitentiaire et le ministre de la justice Ismaïla Madior Fall qui m'ont proposé de formaliser l'association par une assemblée générale. Chose faite à Wal Fadjri sous la présence de Seydi Gassama et je fus nommé président de l'association pour le soutien et la réinsertion sociale des détenus. Aujourd'hui, je suis consultant et Expert dans le cadre de la détention ; j'ai eu à travailler à Walf comme chroniqueur judiciaire de l'émission « Balance » pour une pé-



riode de 4 à 5 ans. Beaucoup de plateaux sur les chaînes nationales m'ont accueilli. J'ai été invité dans plusieurs chaînes nationales et internationales grâce à l'association. Mes propos sont vérifiables sur le net. Notre association a marqué son empreinte toute seule sans l'aide de personne. On fait nos réunions, on se cotise entre nous. Pourtant, chaque rapport est transmis au président de la République avec des recommandations pour apporter des solutions aux problèmes des détenus. Mais la réponse habituelle est un courrier avec des remerciements de la part du président de la République, plus des lettres d'encouragement et de félicitations à propos de notre travail. On a eu des distinctions. Des renforcements de capacités ont été prévus avec des étudiants en Droit. Des panels sur les droits et libertés des prisonniers ont été organisés.

C'est sur ces actions que le directeur pénitentiaire a fait un témoignage en disant que notre association constituait la plus solide au Sénégal. On défend les prisonniers pour la restitution de leurs droits et libertés fondamentaux, mais aussi l'amélioration des conditions de travail des gardes pénitentiaires. C'est ce qui nous a at-

tribué notre visibilité et note crédibilité au regard de la presse. En cas de problème éventuel dans les prisons, ils font appel à nous. Nous en remercions grâce à Dieu

Le silence de l'État

Le premier responsable, c'est l'État car il est garant de notre société parce que nos forces de défense et de sécurité, les agents pénitentiaires dépendent de lui-même. Dans nos prisons, il n'y a pas de photocopieuse, pas d'encre ; parfois, même pour les déplacements, les voitures de service manquent de carburant. Certains agents pénitentiaires travaillent dans des conditions extrêmement difficiles. Il n'y a pas assez de magistrats, pas assez de greffiers. L'État doit davantage éclairer les zones pour réduire la criminalité et c'est à lui de renforcer les moyens de la police, des moyens modernes, mais aussi d'augmenter leur salaire pour réduire la corruption, le renforcement des dispositifs de la gendarmerie et le recrutement de maximum de jeunes. La faculté de Droit produit plus de 200 personnes qui ont le master 2 et paradoxalement il n'y a pas assez de magistrats et c'est un déficit à combler ».

EL HADJI AMADOU THIMBO CANDIDAT POUR LA MAIRIE DE DABIA

Dossier réalisé par
Habib KÂ,
Chef du bureau régional
de Matam, Thilogne

Dekal Ngor, douze ans après

Il pouvait l'être il y'a de cela douze ans sur la liste Dekal Ngor de Macky Sall mais ce jeune de la première couvée de l'Alliance pour la République (APR) avait préféré faire preuve de grandeur et de générosité pour s'effacer et céder la place à un plus que frère un ami intime, l'actuel maire sortant Yaya Abdoul Kane, deux fois ministre du gouvernement et présentement directeur général de l'Agence de Gestion du Patrimoine bâti de l'État (AGPBE).

El Hadj Amadou Thimbo peut bien se prévaloir d'être le premier parmi les premiers de la commune de Dabia à épouser les idéaux du mouvement de Macky Sall depuis l'enfantement douloureux, les cris du nourrisson, jusqu'aux premiers pas titubants et hésitants dans la commune, la région, le pays.

Très correct dans ses propos, son discours courtois qui tranche avec l'arrogance pathologique des nouveaux convertis politiques, El Hadj Amadou Thimbo fait face aujourd'hui à la guerre de tendances et ceux qui sont de l'autre bord réconfortés par le

fort soutien du Coordonateur du département de Matam ne lui feront aucun cadeau. Il en a toujours été ainsi depuis l'aube des temps pour des guerres de leadership local.

En attestent les tristes événements survenus lors de la 3ème édition du Festival de Kobilou de 2016 dispersé par des nervis commandités, selon El Hadj Thimbo, par Farba Ngom et le maire Yaya Abdoul Kane.

Cet événement est survenu, suite à des frustrations cumulées de cadres apéristes de la région de Matam, prêts à porter au grand jour devant le président Macky Sall leur ressenti sur le mode de fonctionnement peu orthodoxe et centraliste de la gestion politique locale.

Pour la petite histoire, l'ambassadeur Almamy Bocoum, responsable politique à Thilogne, anti-manigances farbaennes affirmé, parrain des journées culturelles, ne dut son salut face aux jets de pierres ainsi que Abou Lô qu'à l'intervention et l'escorte de la brigade de Gendarmerie de Matam pour

déposer toute la délégation officielle chez celui-ci à Thilogne.

FARBA NGOM À DABIA POUR UN MEETING ÉLECTORAL

Alors que le président de l'Alliance pour la République (APR) a systématiquement reconduit tous les maires sortants comme candidats officiels de Benno Bokk Yaakar et permis officieusement des listes parallèles à celles-ci, le maire des Agnams, trouve sont mot à dire ; il déclare à qui veut l'entendre qu'il est prêt à se battre contre quiconque le provoquerait dans sa quiétude paisible.

Qui oserait perturber ce puissant taureau, ce bagarreur sans répit, sans pitié.

Toujours est-il que Farba Ngom, qui n'est pas Amadou Bâ, coordinateur de BBY pour les élections communales, a initié un meeting une semaine avant l'ouverture officielle de la campagne électorale, prêtant main forte à son poulain et marquant sa préférence pour YAK, se justifiant parce qu'il est le candidat de BBY pour la mairie de Dabia.

EL HADJI THIMBO IS BACK

99 saints veillent sur ce candidat pour la mairie de Dabia

«Si ces deux individus pensent nous décourager avec leurs manœuvres de bas étage, c'est peine perdue car rien ni personne ne peut freiner notre élan militant»

Ce jeune natif de Kobilou, très correct dans ses propos, courtois dans son discours, n'est pas cependant du genre à se laisser piétiner ou plier la langue.

C'est tout naturellement donc que ce planificateur au secrétariat général du gouvernement entend briguer les suffrages de ses concitoyens de la commune de Dabia comme il se fait le plus normalement du monde, partout ailleurs dans le Sénégal.

Ne pas se plier à cette volonté partagée avec les siens, dans ce contexte politique très chargé pour l'Alliance pour la République (APR), c'est qu'il y'a péril en la demeure.

Actuellement, les leaders des communes de Dabia, Thilogne, Oréfondé, pour ne parler que du Bosséa, sont tous à pied d'œuvre, gangrenés par la fièvre des investitures, occasionnant à

chaque maire sortant au moins deux candidatures parallèles APR. Agnam, citadelle imprenable de l'honorable député-maire, n'est pas en reste, lui-même, contré

dans son propre fief, fait impensable en 2014. C'est dire que l'exacerbation des conflits de positionnement est arrivée à un niveau tel que rien ne sera désormais acquis d'avance.

La guerre des tranchées

est enclenchée et son adversaire politique réconforté par le fort soutien du coordonateur départemental de Matam ne lui concédera aucun répit pour conserver le leadership local et le fauteuil de premier magistrat de la ville de Dabia.

Les tristes événements survenus lors de la 3ème édition du Festival de 2016 sont encore frais dans les mémoires des Kobilous : des jets de pierre sur la délégation conduite par le parrain, l'ambassadeur itinérant Almamy Bocoum, accompagné de Abou Lô, directeur de l'Agence de Régulation des Télévisions et la Poste-ARTP.

Gestion autoritaire

Comme aujourd'hui, certains cadres apéristes sont déterminés à porter au grand jour, à travers le verdict des urnes, devant le président Macky Sall, leurs frustrations cumulées dues au mode de fonctionnement autoritaire et centraliste de la gestion de la politique locale de l'APR.

Farba Ngom se cabre, bras armé des maires de Oréfondé, Thilogne, Dabia etc. . . , alors que le président de l'APR ferme les yeux sur les candidatures parallèles à BBY.

Un meeting pré-campagne fut organisé devant la mairie de Dabia, où il déclare qu'il est prêt à se battre contre quiconque le provoquerait dans sa quiétude paisible. Qui oserait d'ailleurs perturber le sommeil de Sa Majesté, craint et adulé ? Mieux vaut, avertit-on ici, orienter ses récriminations vers le président de la République qui peut loyalement vous ignorer que de fouler un pied dans les périmètres très étendus du Farba.

Lire la suite à la page suivante



99 saints veillent sur ce candidat pour la mairie de Dabia (suite)

Est-ce vraiment un crime de lèse-majesté pour un leader politique de briguer les suffrages de ses concitoyens pour des élections, surtout quand il se sent suffisamment mûr et fort ?

En quoi donc ce fils de Kobilou qui avait tout en 2009 pour être le candidat de Dekal Ngor et qui s'était désisté de lui-même pour céder la place à son ami et frère, l'actuel maire sortant, Yaya Abdoul Kane, est-il condamnable aujourd'hui, si ce n'est que de ne pas être « ce jeune frère de confiance qui ne trahirait jamais » ?

Des primaires pouvaient être sérieusement organisées à l'intérieur des localités pour répartir les candidats et le parti, pour une première, en profiterait pour se structurer. Car, dans toute organisation démocratique, cela va de soi, la pluralité des candidatures,

l'expression libre des courants et tendances à l'intérieur d'un même parti est gage de vitalité, de dynamisme

El Hadj Amadou Thimbo pouvait être élu maire il y'a de cela douze ans sur la liste Dekal Ngor, ce jeune de la première couvée de l'Alliance pour la République (APR), premier parmi les premiers adhérents de la commune au mouvement de Macky Sall, depuis l'enfamment douloureux, jusqu'aux premiers pas hésitants dans le département, la région.

Yaya Abdoul Kane, deux fois ministre du gouvernement et présentement directeur général de l'Agence de Gestion du Patrimoine bâti de l'État (AGPBE), est devenu APR grâce à ses cours assidues ; c'est dire que El Hadj Amadou Thimbo avait fait preuve de grandeur et de générosité pour s'effacer et céder le passage pour le fauteuil de maire à ce frère

et ami inséparable.

Fallait-il le faire ? Erreur politique, stratégique ? Peut-être même pas. Toutefois ici, le bon sens voudrait donner raison à ceux qui soutiennent qu'il faut toujours exploiter à fond et pour soi toute opportunité qui se présente et, dans le cas d'espèce, le pouvoir, les honneurs ne se délèguent pas.

Mieux vaut en disposer pour soi.

Très correct dans ses propos, son discours courtois qui tranche avec l'arrogance des arrivistes, nouveaux convertis politiques, El Hadj Amadou Thimbo sait rétablir les faits, convaincre son monde, sans élever le ton, sans accès de colère, preuve de la grandeur des hommes politiques qui comprennent qu'au delà des convictions fortes et du courage que la politique est un art, une intelli-

gence, mais aussi et surtout de la patience, de l'obstination.

El Hadj Thimbo n'est pas genre à se laisser mener facilement à l'abattoir, il est reconnu pondéré courtois dans son discours, tout le monde dans la zone lui reconnaît ses traits de caractère distinctifs et sait que ce jeune natif de Kobilou le village aux 99 saints, le lieu où fut construite en 1776 la première mosquée du Fouta par le premier Almamy, Abdoul Qadiri Kane, sur proposition de Thierno Souleymane Baal, n'est pas genre à se faire piétiner ou plier la langue par qui que ce soit. Il le précise d'ailleurs à l'occasion, évitant de nommer Farba Ngom et Yaya Abdoul Kane : « Si ces deux individus pensent nous décourager avec leurs manœuvres de bas étage, c'est peine perdue

car rien ni personne ne peut freiner notre élan militant ».

Électeur-élu

Je réfléchissais au tandem « électeur-élu » que je verrais également comme une « paire d'électrons ». L'électeur ne saurait constituer un « électron libre » ; le raisonnement est valable aussi pour l'élu... L'un ne saurait exister sans l'autre...

Au cours des « trois journées du mois de mars qui ébranlèrent le Sénégal », des sondages « sorties de rue » en lieu et place des sondages « sorties des urnes » auraient sans doute permis de vérifier que plusieurs électeurs étaient ou non dans la rue...

J'ai quelques doutes à ce sujet car je crois que la jeunesse qui est descendue dans la rue (plus nombreuse que la force estudiantine) ne faisait pas partie des électeurs inscrits...

Les électeurs ont suivi les événements de loin et ils se sont posé mille questions quant à l'avenir politique de la Nation.

La « paire d'électrons » des grandes joutes électorales n'a pas fonctionné mais il aurait fallu le démontrer...

L'élu s'est manifesté avec un « retard de phase » et nous sommes encore nombreux à penser qu'il aurait dû « prendre la parole » plus tôt afin de reprendre l'initiative...

Très curieusement, l'élu s'est adressé à l'électeur mais la cible sociale n'était pas celle-là...

La rue, je le crois, n'a pas été envahie par l'électeur...

Nous avons donc assisté à une rupture du tandem « élu-électeur », de la « paire d'électrons »...

Les analystes politiques devraient revenir sur les événements de mars et montrer les décalages politiques et sociologiques introduits par la « rue ».

Les sciences politiques s'intéressent à la « paire d'électrons » mais seul l'élu a finalement joué un rôle dans la crise ; l'électeur était absent...

Les échanges avec le Professeur Wade permettent de développer des analyses neuves qui devraient nous donner tous à réfléchir. Le système « démocratique » fonctionne lorsque la « paire d'électrons » fonctionne...

Élu-électeur...

Comment donc intégrer la « rue non inscrite » et éviter le basculement du « pouvoir démocratique » ?

Vovo Bombyx



Zircon

Je suis allé à Gandiol ces derniers jours pour répondre à des obligations sociales suite aux décès de proches parents. J'ai ainsi appris que l'entreprise qui exploite le zircon et l'ilménite est déjà présente à Thiniore dans le Gandiolais.

Bien entendu, les populations majoritairement payannes sont très loin d'appréhender les enjeux et les conséquences immédiats et à long terme des activités minières en perspective. Elles survivent tant bien que mal.

Si jamais les activités agricoles n'étaient plus possibles après le passage des engins de cette entreprise, alors se poseraient de très graves problèmes à ces populations qui n'ont rien demandé sinon de pouvoir continuer à vivre de leur labeur malgré la rudesse des conditions physiques de leur environnement que les citadins peineraient à imaginer.

D'où la question : l'enjeu en vaut-il la chandelle ? Que gagnons-nous et que perdons-nous dans cette exploitation du zircon ?

Ababacar Sadikhe DIAGNE,
Gandiol-gandiol.



PASSÉ-PRÉSENT

DE LA PEINE CAPITALE À LA PRÉSIDENTIELLE

La vie trépidante d'Angela Davis, icône de l'anti-racisme

Elle est l'une des pionnières de la lutte contre le racisme aux États-Unis. Alors qu'elle échappe de peu à la peine de mort en 1972, Angela Davis ne renoncera jamais et ne fera aucune concession dans ses combats. Soutenue par les plus grandes personnalités de son époque, elle a su s'imposer comme une icône anti-raciste et féministe.

Par Charline BOUZON,

26 JANVIER 2021

Vanity Fair

En 1970, l'affaire des « Frères Soledad » fait du bruit aux États-Unis : trois prisonniers américains sont accusés d'avoir tué un gardien dans la prison de Soledad, en Californie. Angela Davis, membre du Parti communiste américain et du mouvement des Black Panthers, s'investit dans le comité de soutien aux accusés. Mais le 7 août 1970, en plein procès, le frère de l'un des accusés prend d'assaut la salle d'audience. Une prise d'otage qui fera plusieurs morts, dont deux des prévenus et l'un des juges.

Lors de l'enquête, il est démontré que l'une des armes utilisées par l'assaillant a été achetée par Angela Davis quelques jours plus tôt, et qu'elle a correspondu avec ce dernier. La jeune femme se retrouve alors sur la liste des « dix personnes les plus recherchées par le FBI » à l'époque. Angela Davis prend la fuite, elle sera finalement retrouvée et arrêtée à New York, deux semaines plus tard.

Menacée de la peine capitale

Après plusieurs mois, la militante est officiellement inculpée par l'État de Californie pour meurtre, kidnapping et conspiration, le 5 janvier 1971. Pour sa complicité dans l'affaire des « Frères Soledad », Angela Davis risque la peine de mort. L'opinion publique va alors prendre parti et soutenir la militante afro-américaine. Petit à petit des voix s'élèvent pour lui témoigner leur soutien et rapidement un comité « Pour la Libération d'Angela Davis » voit le jour. L'ampleur devient internationale : très vite, le monde entier se révolte face à la peine qui menace la jeune femme. En France, de nombreuses personnalités prendront la parole pour la défendre et protester contre son emprisonnement. Si des milliers de Français se rassemblent pour manifester leur soutien, on compte parmi eux de grandes personnalités comme : Jean-Paul Sartre, Jacques Prévert, Louis Aragon, Jean Genet ou encore Pierre Perret. Outre-manche, la militante peut compter, entre autres, sur John Lennon et sa femme Yoko Ono ou encore sur les Rolling Stones. Face à l'ampleur de la mobilisation et de la pression de l'opinion publique, Angela Davis est libérée sous caution, 16 mois après son arrestation. Elle comparait à son procès le 4 mai 1972, dont elle ressort libre et acquittée.

Candidate aux élections présidentielles

Dès sa sortie de prison en 1972, Angela Davis reprend ses combats contre le racisme et le sexisme. Elle est très rapidement considérée comme une intellectuelle reconnue de l'époque. La militante se fait d'ailleurs une place dans les hautes sphères du Parti communiste américain. Elle finira même par se présenter aux élections présidentielles américaines comme Vice-présidente en 1980, au côté du leader du parti de l'époque, Gus Hall. Le duo se présentera de nouveau quatre ans plus tard, sans succès, Angela Davis et Gus Hall récolteront 36.386 voix.

Marquée par la France

Angela Davis et la France, c'est une grande histoire qui traverse les années. Tout commence en septembre 1963 quand la jeune femme est admise dans le programme français de l'université d'Hamilton, où elle suit ses études. Elle aura alors l'opportunité de partir étudier plusieurs semaines à Biarritz. Si Angela Davis se plaît dans la station balnéaire du sud de la France, elle montera ensuite à Paris pour étudier à la Sorbonne. Là-bas, elle s'intéresse à la littérature française et suit plusieurs cours dont le roman français, le théâtre ou encore la poésie. C'est d'ailleurs en préparant son diplôme qu'elle découvre un auteur qui changera sa vie : Jean-Paul Sartre. Celui qui la défendra 10 ans plus tard, inspire la jeune femme au

point de la décider à se tourner finalement vers la philosophie. Elle change alors de voie et s'envole pour poursuivre ses études à Francfort. Elle n'y restera que quelques mois : frustrée de se trouver si loin du mouvement de libération « Black Power » qui émerge aux États-Unis, elle décide de rentrer dans son pays afin de rejoindre la lutte.

De son passage en France, Angela Davis en garde un profond attachement pour le pays, mais aussi pour la langue, elle s'exprime, encore aujourd'hui, avec beaucoup d'aisance dans la langue de Molière.

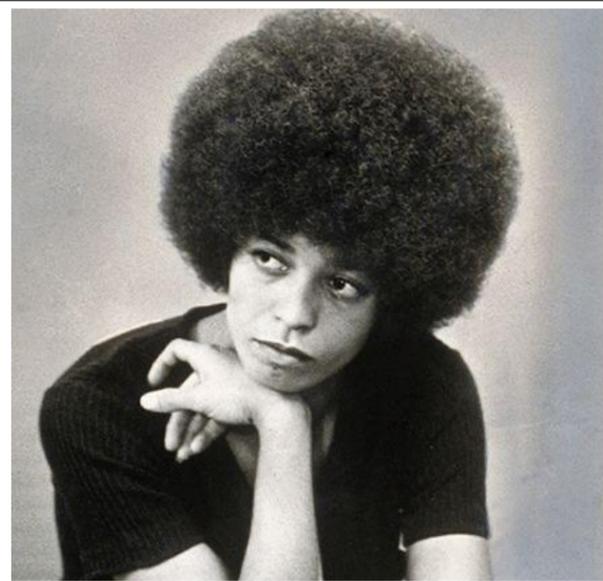
Militante féministe

Tout au long de son combat pour l'émancipation de la communauté noire aux États-Unis, la militante se retrouvera confrontée à une autre inégalité : le sexisme. Les hommes noirs de son parti lui reprochent notamment sa place jugée « trop importante » dans leur mouvement. Angela Davis devient alors une militante féministe et dénonce l'hypocrisie de ces hommes se battant pour une égalité qu'ils n'accordent pourtant pas à leurs sœurs de lutte. Elle déclarera notamment que pour elle, « un authentique mouvement de libération doit lutter contre toutes les formes de domination : l'homme noir ne peut se libérer s'il continue d'asservir sa femme et sa mère ». Dans son militantisme féministe, elle affirmera que les leaders noirs de l'époque confondent « leurs activités politiques avec l'affirmation de leur virilité ». Angela Davis réalise alors que l'émancipation de la femme noire passe par plusieurs combats : celui contre le racisme, le sexisme ainsi que la lutte des classes. De cette prise de conscience naîtra de nombreux livres dont « Femmes, race et classe » (1981) ou encore « Héritage du Blues et féminisme noir » (1999). Un combat pour la libération des femmes qu'elle continue année après année. Elle se positionnera notamment contre l'interdiction du port du voile en France. Selon elle, ce dernier peut parfois devenir un « outil de résistance » et rendre « une femme voilée plus féministe » que celles qui ont décidé de ne plus le porter. En 2013, elle se joindra d'ailleurs à de nombreuses intellectuelles et femmes musulmanes, pour protester contre le projet de loi de François Hollande, pour interdire les signes religieux dans les crèches. Elle dénonce à l'époque une loi « raciste » visant « d'abord les femmes, et devrait aboutir à exclure les plus vulnérables d'entre elles du monde du travail et de l'éducation ».

Une véritable icône

Angela Davis est devenue au fil des années une véritable icône de la lutte contre le racisme, mais aussi un modèle de l'émancipation des femmes noires. De nombreux artistes ont d'ailleurs rendu hommage à ses combats. Les Rolling Stones font, eux, partie de ses premiers soutiens, avec la chanson « Sweet Black Angel », sorti en 1972. John Lennon et Yoko Ono sortent également un titre à son honneur, lors du mouvement de protestation réclamant sa remise en liberté, intitulé « Angela ». Quelques années plus tard, Pierre Perret évoque également la militante dans sa chanson « Lily » : « Mais dans un meeting à Memphis, Lily, Elle a vu Angela Davis. Qui lui dit viens ma petite sœur, en s'unissant on a moins peur des loups qui guettent le trappeur ». Daniel Balavoine en 1985, sort la chanson « Petite Angèle », inspiré des combats de cette dernière. Et puis en 2010, le chanteur Yannick Noah signe la chanson « Angela », un hommage entraînant à celle qui a été un modèle pour des générations entières.

À 77 ans, Angela Davis continue d'influencer le monde militant et est toujours considérée comme l'une des plus grandes figures de la lutte pour l'égalité des afro-américains aux États-Unis. Elle rentre même en 2019 au National Women Hall of Fame, aux côtés de Maya Angelou, Eleanor Roosevelt ou encore Ruth Bader Ginsburg. En 2020, elle est nommée « femme de l'année 1971 » par le Time, lors d'un numéro spécial retraçant les 100 femmes qui ont marqué l'histoire, à l'occasion des 100 ans du droit de vote des femmes aux États-Unis.



DIVORCE AU SÉNÉGAL

L'après fait toujours du bruit



Quand deux personnes s'unissent, c'est pour le meilleur et pour le pire. Toutefois, quand deux personnes se marient, l'éternité de la relation n'est pas toujours fortuite. Le destin de chaque couple a été tracé. Si la séparation est une solution pour apaiser les tensions et épargner les enfants d'assister à des conflits traumatisants, alors qu'il en soit ainsi. Et cela ne conclut nullement que la période d'après-divorce est un moment de guerre entre les deux ex-époux. Mais le constat semble unanime.

Beaucoup de personnes mènent une vie de guerre avec leur ex-conjoint ou conjointe. La preuve est donnée par le drame de Sacré-Cœur avec le dentiste Falla Paye. Cet homme a hissé le phénomène à un niveau où les Sénégalais ont commencé à y accorder crédit.

Dans sa lettre de 10 pages publiée sur sa page et adressée à sa femme, le dentiste montre involontairement son incapacité à se détacher de sa femme. Son acte est justifié par une envie de vengeance. D'après quelques internautes, Falla n'a pas pu supporter sa femme dans les bras d'un autre homme. Pour lui arracher le bonheur de vivre un ménage serein, il a préféré achever sa vie et celle de ses enfants qui constitue d'une manière ou d'autre un poids contraignant pour la maman de vivre son nouveau mariage en paix intérieure.

Le cas de divorce houleux de la famille Paye n'en est qu'un seul parmi tant d'autres. Dans

Les ex-conjoints se regardent en chiens de Faïence

un quotidien de la place, on retrace l'histoire d'un homme commettant l'infanticide avant de se donner la mort alors qu'il était divorcé de la maman. En effet, parfois, loin des drames, le divorce est mal pris par l'un des ex-conjoints.

Si ce n'est de l'infanticide, il s'agit de frustration menant à une sorte de guerre où le seul perdant reste la progéniture. Un tour dans les tribunaux montre que tous les problèmes de couple ne se règlent plus en catimini. Un recours à l'amiable ne ferait qu'attiser le feu. C'est pourquoi dans les tribunaux, chaque jour, des cas de divorces y sont traités. Seuls les quelques rares couples chanceux échappent au divorce et emboîtent une réconciliation.

Pour certains, le divorce nous expulse dans une sphère entièrement émotionnelle.

Cette jeune femme de 28 ans a vu ses parents se séparer. Le problème n'était pas ses parents. Mais le fait de ne pas pouvoir supporter de voir ses parents avec d'autres personnes : « Quand mes parents ont divorcé, je n'avais pas eu de problème. Mon seul souci c'était mon égoïsme de les voir chacun de son côté refaire leur vie avec d'autres personnes. Puisque je vivais avec ma mère, je lui reprochais tout le temps sa mise, de peur qu'elle soit courtisée dans la rue par d'autres hommes. Du côté de mon père, il s'était déjà remarié avec une autre femme, raison pour laquelle j'avais réduit mes visites chez lui. Mais

actuellement, ça ne m'affecte plus. Je suis mariée et mère maintenant. Je suis consciente des paramètres du mariage », soutient la jeune maman sous couvert de l'anonymat.

Elle précise qu'elle a eu à réaliser le lourd fardeau qui sied dans la vie de couple. « Il faut beaucoup de patience, du courage, de la compréhension mutuelle et surtout une communication permanente pour éviter les tensions conjugales. Et ça pour le comprendre, il faut percer le monde matrimonial. Donc ce serait injuste de blâmer une personne divorcée », poursuit-elle.

Le cas de cette jeune femme montre que le divorce affecte les enfants de manière différente, mais que le problème se situe au niveau des deux conjoints.

Yacine Dial nous en donne la preuve. Divorcée depuis plus deux ans, Yacine mène une vie normale avec ses enfants. Mais son problème avec le père de ses enfants surgit à chaque rencontre.

« J'ai divorcé d'un homme extrêmement jaloux. Il ne supportait pas de voir sa femme être appréciée par les autres. Sa jalousie avait fait que j'ai perdu mon travail et des relations amicales très sincères. Même après notre divorce, cet homme me pourchassait sous prétexte que ses enfants doivent avoir une bonne référence, que je n'ai pas le droit de porter des habits trop serrés. Par la suite, les frustrations ont entraîné la haine. Et pourtant, je ne l'ai ja-

mais souhaité. Mais il a fallu que je me batte avec lui dans la rue pour qu'il me laisse la vie tranquille. Donc, cette violence et cette haine ne viennent pas d'elles-mêmes. L'un des deux est le déclencheur », avance la jeune dame.

D'après Yacine, les ex-conjoints doivent veiller sur la tranquillité d'esprit de leurs enfants en essayant de tisser de belles amitiés, juste pour les enfants qui les relient à jamais.

La situation est très différente pour cet enseignant.

Divorcé depuis 6 ans avec deux petits garçons, il entretient de bonnes relations avec son ex-épouse. « Je n'ai pas de problèmes avec la mère de mes enfants. Nous entretenons une amitié sincère. Je lui porte conseil quand elle en a besoin. Également elle me le rend sincèrement. Notre divorce n'a pas été spectaculaire comme le font certains couples. Au contraire, la décision a été prise à l'unanimité sans nous donner un spectacle, pour avant tout le bien de nos enfants » fait souligner l'enseignant. En outre, il déplore la tournure des événements à certains cas de divorce : « Je suis contre les mariages précipités. Le mariage est un projet de vie durable, les partenaires doivent se connaître mutuellement pour éviter l'état de choc si l'un décide de divorcer. Il faudrait une préparation psychologique pour éviter une quelconque frustration pouvant provoquer un désir de vengeance chez l'autre.

Le divorce marque la rupture douloureuse entre deux personnes unies auparavant. Cette séparation peut être perçue comme une fin voulue par le destin tandis que d'autres en décèlent un fait provoqué. Quand les uns le prennent avec philosophie, d'autres en font une vengeance, et laissent la frustration dominer leur instinct humain, allant jusqu'à commettre l'irréparable.

Khadidiatou GUËYE Fall